

# NIEUL SUR MER

la ville qui nous rassemble



En page 10

DU NOUVEAU DANS  
LES ASSOCIATIONS

N° 3  
Décembre 2006

# ÉDITO

## TOUT VIENT À POINT À QUI SAIT ATTENDRE

Chères Nioulaises, Chers Nioulais,

Je commence cet éditorial en vous annonçant que la ville de Nieul-sur-Mer a obtenu une très bonne nouvelle. Par un arrêté publié le 2 octobre dernier le Préfet de Charente-Maritime et le Président du Conseil Général ont conjointement autorisé la création, sur notre commune, d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes.

Nous avions précédemment levé toutes les autres charges qui pesaient sur ce dossier. Cet arrêté nous permet dorénavant d'engager la procédure de construction du bâtiment.

La route est encore longue avant l'inauguration. Une fois le permis de construire obtenu, 14 mois de travaux seront nécessaires. Cette résidence pour personnes âgées sera implantée sur le superbe site de l'ancien de terrain de camping du Val Hureau.

Toute la conception de ce futur lieu de vie a fait l'objet d'une réflexion approfondie. Depuis de longs mois, un comité de pilotage spécifiquement créé pour la circonstance, a imaginé dans le détail le fonctionnement de cet établissement. Composé d'élu(e)s et de personnes qualifiées, ce groupe a essentiellement centré sa réflexion sur la qualité de vie des futur(e)s résident(e)s.

Au nom du Conseil Municipal, je remercie tout particulièrement ces personnes pour le travail qu'elles ont accompli. Le sujet principal de ce magazine est consacré à ce dossier. Vous y trouverez le nom des membres de ce groupe.

Depuis le premier jour, j'ai confié la conduite de ce projet à Roselyne JULIOT, adjointe aux affaires sociales. A l'issue de cette

première phase, je profite de cet éditorial pour la féliciter sur la méthode employée et sur le résultat obtenu.

Dans une prochaine publication, j'aimerais vous annoncer une nouvelle du même type autorisant la construction de la gendarmerie. Cet autre gros dossier progresse. Mais là aussi soyons patients...

Les riverains de la rue des Mille fleurs, de la rue des Sureauax, de la rue des Motes et d'une partie de la rue de l'Océan font eux aussi preuve de patience. Ils attendent depuis de longs mois le bruit des engins, la poussière ou la boue des chantiers. Certes, c'est pour la bonne cause. Leur rue va être mise en valeur. Mais je salue toutefois leur sens du civisme. D'autres projets d'enfouissement des réseaux et d'embellissement de rues sont programmés pour l'an prochain.

Ces opérations ont un coût élevé et doivent être étalées dans le temps.

S'agissant de travaux, je me fais l'interprète de celles et ceux qui perdent patience, à la vue de certains murs de clôture non enduits. Je comprends que le coût de l'opération soit difficile à supporter en sus du financement d'une maison. Et c'est souvent le cas. Mais compte tenu de l'ancienneté de certaines constructions, cela ne me semble plus être un motif acceptable. Merci à tous ceux qui ont répondu à mon appel précédent.

A vous qui avez été patients pour lire cet éditorial jusqu'au bout, je souhaite de très belles fêtes de Noël.

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2007.

## SOMMAIRE

2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Édito										

Citoyenneté  
Pratique  
Passionnée(e)s

Citoyenneté

Solidarité

Dossier

Racines  
Dématérialisation

Edito

Agenda

Citoyenneté  
Pratique  
Passionnée(e)s

Citoyenneté

Solidarité

Dossier

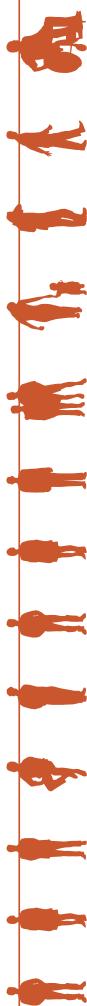
Racines  
Dématérialisation

Agenda

Citoyenneté

&lt;p

# DÉMOCRATIE



## DERNIÈRES RETOUCHES

**Dans le cadre du programme des aménagements urbains de la commune, des travaux ont été engagés :**



*Aménagement de la place cyclable*

**Dans le bourg**  
La rénovation des réseaux d'assainissement et les effacements de réseaux aériens sont en phase d'achèvement rue des Mille Fleurs, rue des Sureaux et rue des Mottes. Les travaux d'aménagement urbains seront réceptionnés pour l'été 2007. Après l'enquête publique du mois de mai 2006, impulsée par la loi sur l'eau, la commune s'est attaquée au confortement des berges du Gô. Les résultats seront visibles au printemps 2007.

**Piste cyclable du nord de La Rochelle à Esnandes**  
Comme évoqué dans le précédent magazine, la modernisation des liaisons cyclables qui traversent la commune arrive à terme. Du parc municipal on peut dorénavant rejoindre Esnandes en passant par la rue des Fleurs, la rue des Tourettes, la rue Léopold Bouchet, la route de Marsilly et enfin le chemin du Pas du Loup. L'avenue du Parc sera bientôt sécurisée, à sa jonction avec la rue des Fleurs, la réalisation d'un plateau surélevé facilitera la traversée des piétons et des deux-roues.

**Changer la lumière, mieux regarder la ville**  
Conformément au programme pluriannuel de modernisation du réseau d'éclairage public, une première tranche est terminée depuis cet été, près de 53 points lumineux remplacent et harmonisent leur localisation. Un nouvel équipement plus performant et moins gourmand en énergie s'est substitué au matériau vétuste. D'abord mis en place dans les lotissements et les secteurs résidentiels, il est venu à s'étendre aux voies structurantes et aux voies de desserte.

**Et à Lauzières**  
La commune a demandé au Département, gestionnaire de la voirie, d'étudier un projet d'aménagement urbain rue du Port, entre le

## NIEUL PEUT COMPTER SUR SES HABITANTS

**En 1999, le dernier recensement de la population estimait à 5641 habitants la commune de Nieul-sur-Mer. Savoir combien nous sommes aujourd'hui permet de répondre par des infrastructures adaptées aux conséquences des mutations démographiques.**

**I**l voudra frapper à vos portes du 17 janvier au 18 février 2007, mais n'aura rien à vous vendre... Vous reconnaîtrez l'agent recenseur responsable de votre secteur à sa carte tricolore, qui comporte, également, sa photographie ainsi qu'une signature du Maire, qui l'aura recruté. Dans un premier temps, il vous remettira en main propre l'enquête à remplir : un imprimé par logement et un autre pour chaque personne à résident. Vous conviendrez ensuite d'un rendez-vous pour les lui retourner dans les semaines à venir, ou pour qu'il vous recenseur.

## LE COVOITURAGE, ÇA ROULE POUR TOUS

**L'individualisme au volant, ça coûte cher, ça pollue, ça met en retard et c'est l'ennuï.**  
**L**e covoiturage devient un phénomène de société, qui évolue à la mesure des hausses frénétiques du prix de l'essence. Mais plus seulement : la menace écologique, de plus en plus perceptible, a désormais de quoi nous préoccuper autant que nos économies. Humainement, la compagnie de ceux qui vivent à deux pas de chez nous et que nous ne connaissons pas, s'avère tout aussi positive, qu'il s'agisse de rire, à plusieurs des programmes radio ou de s'astreindre à une plus grande vigilance dans le trafic. Les villes

**ZADIZAC dans le n°1 du magazine municipal.**  
Cet agent titulaire de la fonction publique territoriale s'est aguerri pendant quinze ans dans une ville de 20 000 habitants en région parisienne, en tant que responsable du centre technique. Il dirige ensuite les ateliers municipaux de la petite commune de l'île d'Olonne, en Vendée. Déjà conquis par la région, la responsabilité du centre technique de Nieul lui donne l'opportunité de prendre ses marques dans une plus grande zone.

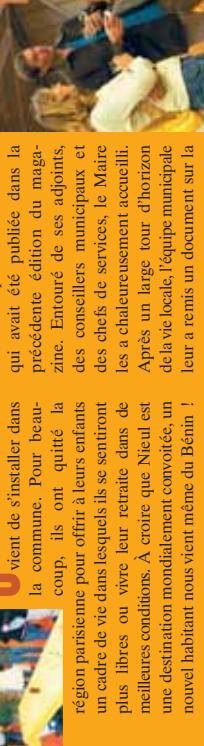
**UN CHEF D'ORCHESTRE AUX SERVICES TECHNIQUES**  
**P**our seconder le Directeur des services techniques, Jérôme Vonscheid, dans la gestion du centre technique municipal, la collectivité a recrute, depuis le 15 octobre 2006, Fabrice Diard, 38 ans. Ainsi, pendant que ce nouvel agent coordonne les pôles voiries, espaces verts et bâtiments de la ville, Jérôme Vonscheid peut désormais s'investir dans les dossier d'urbanisme qui façonnent Nieul dans l'avenir (voir dossier Souhaitez-lui la bienvenue !)



*François AUBIN, adjoint chargé du voirie*



*Des réseaux dévoués au désenclavement*



*NOS NOUVEAUX VOISINS*

Tous ont répondu à l'invitation qui avait été publiée dans la précédente édition du magazine. Entouré de ses adjoints, des conseillers municipaux et des élus de services, le Maire les a chaleureusement accueillis. Après un large tour d'horizon de la vie locale, l'équipe municipale leur a remis un document sur la

cité pour que chacun y prenne ses marques. Autour du cocktail, la discussion s'est poursuivie dans la cordialité.

*Le premier adjoint Hervé LAMBERT, accueillant les nouveaux voisins.*

Aujourd'hui en France, il existe plus de 1,2 millions de personnes de plus de 60 ans dont 800 000 sont en perte d'autonomie :

elles seront 1,7 millions en 2020.  
En Poitou-Charentes, la perte d'autonomie touche actuellement plus de 31 000 personnes de 60 ans et plus, notre région étant l'une des plus âgées de France. D'après les chiffres de l'INSEE, 2 personnes dépendantes sur 3 y sont des femmes ; le maintien à domicile est la solution la plus fréquente avec l'aide de la famille et de l'entourage permettant de reculer le plus longtemps possible l'entrée en institution.

Deux orientations principales sont proposées dans la présente du taux des dépendants est à forte augmentation du taux des dépendants est à prévoir du fait d'un afflux migratoire de personnes âgées dans les années 90-99. Les orientations principales sont proposées dans les SSAD (services de soins infirmiers à domicile) les EH PAD (établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes). Ces établissements sont signataires d'une convention tripartite avec l'Etat et le Conseil Général, résultant de la mise en place de l'APA (1<sup>er</sup> janvier 2002 et d'une politique volontariste du Gouvernement en direction des personnes âgées) depuis 4 ans. Des formules intermédiaires plus souples doivent être développées.

Dans le cadre du plan Solidarité-Grand Âge, présenté par Philippe BAS ministre délégué à la Sécurité Sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la Famille, les Collectivités Locales se doivent de mettre en route une politique active pour faire face à cet enjeu majeur des années à venir. Les personnes âgées n'occupent pas toute la place qu'elles méritent dans notre société, étant trop souvent exclues de la vie économique et sociale. Les démarches de maintien du lien intergénérationnel doivent être multipliées (soutien scolaire par les retraités, initiation aux nouvelles technologies, intégration des structures d'accueil pour personnes âgées au sein des quartiers...). C'est pourquoi nous pouvons que nous l'ouvrir de l'évolution du Centre de Vie à NIEUL et agir pour l'intégration de cette structure et de ses pensionnaires dans la vie neuve.

Le premier adjoint Hervé LAMBERT, accueillant les nouveaux voisins.



# DOSSIER



## LE CENTRE DE VIE, S'ÉPANOUIR AUPRÈS DES AUTRES



**Le vieillissement de la population implique la création de structures adaptées et le renforcement des moyens humains. Consciente des enjeux, la municipalité de Nieul-sur-Mer s'équipe d'un Etablissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).**

Dans la lignée des récentes lois concernant l'aide aux personnes âgées, les maisons de retraite et les foyers qui hébergent nos aînés vont devoir choisir un statut entre « EHPA » et « EHPAD ». Les seconds, comme à Nieul, pensent un dispositif global pour l'assistance aux personnes dépendantes, avec une équipe médicale compétente. C'est le rôle du comité de pilotage qui, sous la houlette de Roselyne Juliot adjointe au maire, rassemble des membres du centre communal d'action sociale, des élus municipaux ainsi que des professionnels de la gériatrie. Il y a trois ans, ce projet dénommé « centre de vie pour personnes âgées » suscitait l'adhésion des autorités et l'équipe entreprenait une collaboration avec le Conseil général et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS). Depuis, tous s'engagent pour ouvrir ses portes fin 2008.

### Le centre de vie : confort et sécurité

La capacité d'accueil est estimée à soixante-dix résidents à partir de 60 ans, même si l'on

pour participer aux ateliers avec ceux qui pourraient être leurs grands-parents; mais aussi, pourquoi pas, les répétitions de la chorale, que les résidents pourront rejoindre. Comme sur une place de village, on y trouvera une boutique pour faire ses achats (magazines, friandises...), un café pour boire un verre entre amis et même un salon de coiffure ! Les repas, servis dans la salle de restaurant, seront préparés avec les soins d'un chef cuisinier. Cependant le personnel incitera tout autant les résidents à sortir pour garder le lien avec la population locale et pourra les accompagner à tous moments.

sait qu'ils ont en moyenne 83 ans à leur arrivée. Cet établissement se destine, par ailleurs, en priorité aux néciauls pour qu'ils conservent leurs attaches et continuent à s'investir dans leurs actions associatives. Doté des équipements nécessaires pour accueillir les personnes âgées dont le niveau de dépendance grandit, l'établissement sera avant tout ouvert à toutes les personnes désireuses de vivre dans un logement disposant d'un cadre de vie agréable qui allie aussi bien sécurité, bien-être et confort.

Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer seront, elles, hébergées dans une unité de soin spécialement conçue à cet effet. Différentes modalités de séjour seront envisageables : on longue durée, sur de courtes périodes, le temps que leur famille partent en vacances, ou simplement le temps d'un repas, d'une animation... Pour ce qui est de la sécurité, des moyens matériels seront disponibles pour tous tandis qu'une équipe médicale de trente personnes (infirmières, des aides soignantes, un médecin et psychologue) veillera en permanence aux besoins des résidents. Tous relèveront de la fonction publique hospitalière et les procédures de recrutement du personnel auront lieu courant 2008.

**Un accueil chaleureux**  
Le hall d'accueil sera conçu comme un espace culturel où seront régulièrement présentées des expositions, avec coin lecture régulièrement achalandé par une bibliothèque. Une animation à temps plein exploitera quotidiennement la salle dédiée aux associations locales (d'une capacité de cent personnes), pour l'organisation de leurs manifestations. On prévoit déjà de recevoir les enfants du centre de loisirs municipal



### Un intérieur confortable et personnel

Au final, des patios ouvriront le centre à la lumière naturelle, mais de manière à ce qu'elle soit supportable en période estivale. À tout moment les résidents pourront s'asseoir dans le jardin tandis que les espaces verts s'offriront à la vue de la plupart des logements privatisés pour les plus casaniers. Les logements en eux-mêmes comportent une salle d'eau (douche, lavabo, sanitaires) spécifiquement étudiée pour pallier la perte d'autonomie; la largeur des portes est mesurée de façon à permettre une circulation facilitée des fauteuils roulants. Quant à l'espace de vie des chambres, il pourra être librement aménagé par les résidents et chacun pourra apporter son mobilier personnel pour recréer l'environnement qui lui est familier. Les couples pourront même occuper des chambres communicantes. Les couleurs des différentes parties de l'établissement seront suffisamment distinctes pour les personnes désorientées, accompagnées d'une signalisation plus lisible.

### Un centre de vie pour tous

La municipalité conçoit le centre de vie comme un lieu accessible à tous ceux qui en ont besoin, quilles que soient leurs ressources. Le projet, dans son ensemble, est pensé de manière à concilier le respect de normes strictes, ce qui implique des investissements en conséquence, et un moindre coût pour les bénéficiaires. Après présentation du projet auprès du conseil général, la municipalité a obtenu l'habilitation à l'aide sociale de l'établissement, afin que les frais de séjour des moins favorisés soient pris en charge presque intégralement.

Le tarif, pour les autres, avoisinera 52 € par jour, aucun s'ajoutera la tâton dépendance de 3,5 €. L'établissement sera financé en majeure partie par le résident, par le conseil général ainsi que les organismes de sécurité sociale.

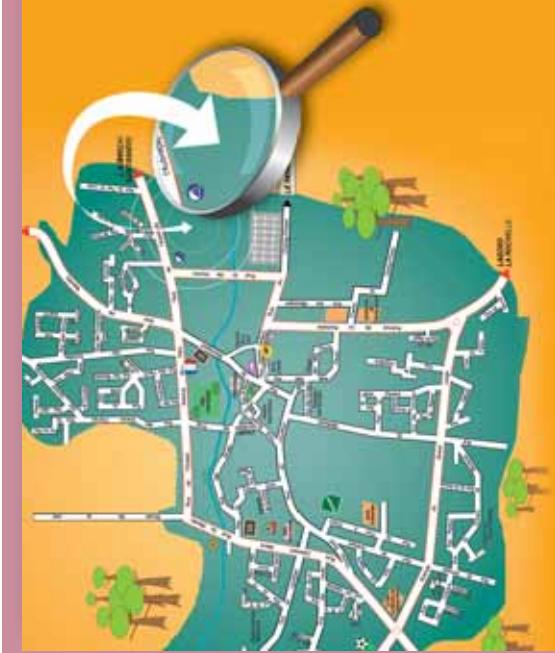
► **Mme DUPERE Françoise**  
Conseillère municipale, membre du Conseil d'administration du CCAS, éducateur spécialiste  
► **M. FIQUET Gilbert**  
Conseiller municipal, membre du Conseil d'administration du CCAS, représentant du Conseil des Sages (à la date de création du comité de La Rochelle).

► **Mme GIMONET Catherine**  
Adjointe au maire, chargé des affaires sociales, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale  
► **Mme LAMBERT Maryvonne**  
Infirmière scolaire  
► **Mme REGNIER Sophie**  
Conseillère municipale, membre du Conseil d'administration du CCAS, ménagère

► **Mme SHOUET Isabelle**  
Membre du Conseil d'administration du CCAS, représentant le club des anciens les bûs d'or, retraitée, ex-eusemire dans un foyer logement

► **Chef de projet : RAVERTY Hervé, Directeur CCAS**  
**Direction technique : VOMSCHIELD Jérôme, Directeur des Services Techniques**

► **Pour un établissement à notre image, baptisons le centre de vie :**  
Inspiré par la démarche, faites nous parvenir vos idées de nom !  
au Centre communal d'action sociale (CCAS)  
Directeur : Hervé RAVERTY  
CCAS, avenue du parc tel. 05 46 37 40 10



### Au cœur du village

Toutes les autorisations administratives aujourd'hui acquises, le projet centre de vie est bel et bien lancé. L'adresse du centre s'est fixée sur le terrain de l'ancien camping, à l'angle de la rue du Val Hureau et de la route de l'Aubregay. Juxtaposé le centre bourg, il sera situé à proximité de la vie neuve : la Poste, l'église, la bibliothèque, les commerces, la mairie et le parc municipal... Confort et sécurité seront les maîtres-mots de la vie au sein de l'établissement. Le centre de vie accueillera 70 résidents ; des formules d'hébergement temporaire et d'accueil de jour seront proposées.

Alors que l'inscription des résidents commencera à la fin de l'année 2007, l'ouverture de l'établissement est prévue au dernier trimestre 2008.





## LA DOUCEUR D'UN FOYER



permettre d'accéder aux activités de loisirs et de la vie sociale (promenade, rendez-vous chez le coiffeur, le médecin...) Inabilités à effectuer des actes médicaux, leur statut justifie malgré tout un soutien aux gestes quotidiens de la personne (prise de médicaments, lever et couche, habillage...) dans le respect de son intimité. Mais avant tout cela leur mission consiste à stimuler les capacités intellectuelles, sensorielles et motrices à travers des activités concrètes. Le CCAS est responsable du bon déroulement de ce service, défini dans une charte d'intervention à domicile et mis à disposition de tous les bénéficiaires.

**F**aire ses courses, le ménage, préparer ses repas... Certains s'affranchiraient volontiers de ces obligations quotidiennes, d'autres aimeraient simplement être capable de les accompagner.

L'âge venant, beaucoup font donc le choix de vivre dans un établissement où ils pourront recourir à un personnel qualifié. C'est pour répondre au plus près de leurs attentes que le centre de vie a été pensé. On comprend néanmoins que d'autres occupent leur maison jusqu'à la perte de leur autonomie.

C'est pour eux que la municipalité a mis un point d'honneur à faciliter l'accès aux services à domicile, avec la volonté qu'ils puissent vivre chez eux dans le confort et la plus grande sécurité. Pour intervenir, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) emploie neuf personnes :

Mesdames Branchetot, Cassagne, Camet, Daverat, Gaignaut, Peupion, Pinocchio, Raballand, ainsi que l'assistante sociale du CCAS, Stéphanie Richart.

Vous pouvez rencontrer l'assistante sociale du CCAS sur rendez-vous :  
**le lundi de 13 heures à 16 heures,**  
**le mardi de 9 heures à 16 heures,**  
**le jeudi de 9 heures à 12 heures,**  
**ou bien à votre domicile.**

Numeréro de l'telephone du CCAS :

**05 46 44 27 14**



# SOLIDARITÉ

## TRAITER LE PROBLÈME DU LOGEMENT EN TOUTE FRANCHISE

**Excessif. Le prix du foncier dans l'agglomération rochelaise ne garantit pas aux familles ou les deux conjoints travaillent de trouver un logement décent.**

**P**arfairement consciente de cette situation, la municipalité déploie tous ses moyens pour implanter de nouveaux logements à loyer modéré. Résultat de la dernière opération en date, vingt-six logements sociaux ont été érigés par la société d'HLM « Atlantic Aménagement » au lieu-dit « les Franchises », route de l'Aubrecay. Le Maire, le président de la société d'HLM Claude PETIT et le vice-président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle René BENETEAU (représentant de Maxime BONO, président de la CGA) sont venus célébrer l'inauguration de ce loissement le 7 octobre. Les nouveaux voisins ont été invités par la commune à venir y partager leurs impressions autour d'un verre. Au total, la ville recense cent quarante quatre logements de ce type.

### MISSION ACCOMPLIE

Gage de maturité, on peut être un jeune amateur au Sénégal du 26 octobre au 3 novembre, pour donner les mêmes moyens aux plus démunis. Fausse alerte pour les dommages à l'affût de leurs bagages... À côté des quelques affaires de change, les jeunes niafias, accompagnés de trois animateurs du service enfance-jeunesse, avaient emporté les armes de première nécessité pour apprendre : stylos, feutres, cahiers et livres. C'est après 16 heures de route depuis Dakar qu'ils ont pu rallier la petite ville de Bakel, aux abords du fleuve, et redistribuer dans les écoles le mobilier préalablement restauré à Néïl avec l'aide du Conseil de Sages. Chaleur et poussière ne sont pas venues à bout de leur détermination, récompensée par des moments de plaisir comme la descente du Sénégal en pirogue et la fête organisée en leur honneur par les villageois ainsi que l'association « Cité francophone Bakel - La Rochelle ». Découvrir la difficulté des conditions de vie en Afrique s'est avéré aussi enrichissant que de s'adapter à une culture différente ; une expérience humaine qui a rapproché les jeunes niafias. Ils sont rentrés avec de nouvelles idées de projet en tête. En attendant le prochain voyage, il va falloir qu'ils explorent leur propre programme scolaire ! Encore un grand merci aux citoyens de Bakel pour leur accueil et leur savoir-vivre...



**Les partenaires de cette aventure :**

*La Association Cité Francophone-la Rochelle / La CDA et la Préfecture "Contrat de Ville"  
La CAF et le ministère de la Jeunesse et des sports "Projets Jeunes" / Le Conseil d'Enfants  
Le Conseil des Sages / La Municipalité / Les donneurs "fournitures scolaires"*

### LES NIEULAINS FONT DU SKI

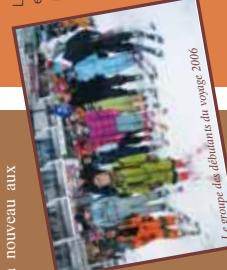
**O**n ne change pas les bonnes habitudes. La municipalité propose à nouveau aux enfants et aux jeunes de la commune (de 8 à 17 ans) un séjour au ski du 4 au 10 mars 2007, à la Pierre St Martin (Pyrénées-Atlantiques). Un chalet au pied des pistes, des cours de ski pour les débutants, une équipe de dinamiteurs bien connue sur la commune et des tarifs pour tous (de 127 € à 371 € suivant votre revenu fiscal).

Renseignements et inscriptions en mairie (attention : places limitées à 40).

**Des besoins ciblés**  
Leurs travaux dépassent largement le cadre de l'entretien ménager. Leur intervention sauve indispensable au moment des courses, pour ne rien oublier et pouvoir transporter des produits lourds comme les packs d'eau et de lait... Sans leur participation à l'élabo ration des menus, les repas ne seraient aussi variés, équilibrés ni conformes aux événements régimes prescrits. Dans d'autres cas, ce sont elles encore qui veillent à la gestion des démarches administratives (lecture du courrier, rédaction de documents administratifs...) et qui accompagnent les personnes dans leurs déplacements, afin de leur



Les déchets de la CGA ne sont pas stockés en décharge : la majorité est incinérée mais plus de 30% du tonnage sont recyclés ou compostés !



*Le groupe des débuteurs du voyage 2006*



# PASSIONNÉ(E)S

## INFO PRATIQUES

### DE MINI, IL N'Y A QUE LE BATEAU

Soixante-dix minis 6.50 s'engagèrent le dimanche 30 juillet pour un aller retour « les Sables d'Olonne - les Açores - les Sables d'Olonne » sur un mois de course. Plus de 2600 milles (soit 4160 kilomètres) en solitaire, entre la Vendée et l'Archipel Portugais. Le Nieuilais Fabien Sellier, pensionnaire de l'école de voile ASPTT La Rochelle, témoigne.

#### Comment vous êtes-vous préparé à cette course ?

« Je suis entrainé depuis le mois de mai. Et pour me qualifier, j'ai dû effectuer un aller et retour en solitaire vers l'Irlande et participer à 3 courses du circuit les Minis »

**En dehors du mauvais temps et de la « pétote » (absence de vent), quelles difficultés avez-vous rencontrées ?**

« Sur les minis, les coureurs sont rapidement coincés à la barre, toujours assis dans la même position, peu confortable. À la moindre manœuvre, on se retrouve par crainte au genou sur le pont. La minuscule cabine est encadrée par les voiles et tout le matériel embarqué. »

**7<sup>me</sup> position après huit jours et dix heures de course, et quelle impression ?**

« J'étais super content de cette première étape. A la sortie du golf de Gasogne, après les deux jours de mauvais temps qui nous ont surpris, j'étais en quatrième position. Ensuite, j'ai été obligé de réduire la vitesse car mon pilote automatique ne tenait pas avec les 20-30 noeuds de vent. J'ai perdu de la vitesse et quelques places par la même occasion. »

**Dans quelles conditions avez-vous amorcé la deuxième partie ?**

« Nous sommes dans une brise soutenue sur une mer toujours forte et j'ai tout fait pour me sortir rapidement des rafales et des perturbations provoquées par les reliefs volcaniques de l'île. »

### VIE « ASSOCIATIVE »

**A Nieul, on peut se bouger sans « faire du sport » et se cultiver autrement. Trois nouvelles façons de s'évérer l'esprit :**

Ensemble de composition chorégraphique (ECC)

Président : Gérard LEPORT

Intervenant : Dominique PRINCE 06.82.04.21.12

Valérie SAUBLUT 06.98.02.42.29

Les deux chorégraphes de l'ECC s'inspirent des expériences et des aspirations de chacun pour penser un spectacle de danse contemporaine qui mette différentes formes d'expression. À raison de deux ateliers de 3 heures par mois le samedi après midi (à confirmer), votre travail aboutit à une création destinée à la scène et à la vidéo.

Warming skate assoc'

Référence : Fabien CHAUVINE 06.30.57.55.06

BARRAL Raphaël 06.61.38.77.44

Pour que les riders de tous les âges et les simples curieux se retrouvent ; les débutants sont initiés, les confirmés sont évalués au cours des compétitions. L'association prévoit des déplacements collectifs vers d'autres skateparks, histoire de se mettre à l'épreuve sur d'autres terrains...

Horizons africains

Présidente : Corinne BONAIN FADJO

Intervenant : Koffi FADJO 06.74.23.76.70

Développer les échanges culturels entre la France et le Bénin en apprenant à maîtriser le djembé, les maracas ; mais aussi découvrir des instruments plus rares, comme les cymbales métalliques des gongs ainsi que les golas, ces anciennes cloches basées en terre cuite qui sonnaient la fin des combats dans les tribus africaines. Virez tous les lundis à la salle polyvalente de Nieul-sur-Mer de 19h à 20h !

### NOUVEAUX PASSEPORTS

**D**epuis le mois de juin, la préfecture délivre de nouveaux passeports électroniques ; ce qui implique une démarche spécifique ainsi que de plus amples justificatifs. Seront exigés lors de la constitution des dossiers en mairie :

- Le formulaire délivré en mairie
- Une copie intégrale de l'acte de naissance
- Deux photos d'identité couleur
- Des timbres fiscaux d'une valeur de 60€ (30€ pour les mineurs)
- Un justificatif d'identité (copie de facture d'eau, EDF, téléphone, quittance de loyer...)

L'ancien passeport s'il y a ou, à défaut, une déclaration de perte

Un justificatif de nationalité française si vous êtes né à l'étranger

Le jugement de divorce fixant l'exercice de l'autorité parentale pour les mineurs, le cas échéant

La validité de ce document reste inchangée : le passeport électronique sera délivré pour dix ans aux majeurs, pour cinq ans aux mineurs. Plus aucune inscription de mineur sur le passeport d'un majeur ne sera autorisée, désormais, chacun doit faire une demande physique. Quant au délai pour l'obtenir, il est de 3 à 4 semaines.

### LE NOUVEL ÉTENDARD DE LA COMMUNE

**L**a ville qui nous rassemble » c'est l'esprit de notre tout jeune magazine municipal. Cette devise estampille désormais le logo de la commune, que vous pouvez vous procurer en quelques exemplaires au secrétariat de la mairie.

### LA POSTE SE MET AUX HORAIRES D'HIVER

**A** compter du 1<sup>er</sup> novembre, l'heure limite du dépôt du courrier sera fixée à 17h30 pour les plis à destination de la région Poitou-Charentes. Attention aux destinations en dehors de la région, l'heure limite de départ du courrier étant fixée à 15h45.

### PERMANENCE DES ÉLUS

**L**e maire et les adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous, pris préalablement par téléphone (05 46 37 40 10) ou par courriel (mairie@nieul-sur-mer.fr) en indiquant l'objet de la demande.

### NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

Mairie 05.46.37.40.10

Centre communal d'action sociale 05.46.37.40.10

École maternelle Françoise Dolto 05.46.37.40.10

École primaire Gabriel Chodet 05.46.37.40.86

École primaire du Fief Arnaud 05.46.37.41.85

Bibliothèque 05.46.37.39.18

Centre de loisirs 05.46.37.90.99

Police municipale 05.46.37.90.99

Déchèterie 05.46.37.00.82

Appel d'urgence européen 112

Pompiers 18 SAMU 15

Gendarmerie 05.46.00.50.99

Maison médicale de garde 05.46.27.55.20

Allo enfance maltraitée 119

Centre anti-poisons 05.26.96.40.80

Dépannage EDF 0.810.33.3.01.7

Dépannage GDF 0.810.43.3.01.7

SAUR (distribution eau potable) 05.46.44.29.11

CDA service assainissement eaux usées 05.46.30.53.35

CDA service ramassage ordures ménagères 05.46.51.30.97



# AGENDA



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2006

DATE	ORGANISATEUR	LIEU	NATURE	HEURE
samedi <b>20 janvier</b>	Commission culturelle	Salle polyvalente	Concert "The Buzz" "La Puce à l'Oreille"	20h30
dimanche <b>28 janvier</b>	Pousse de Bambou	Salle polyvalente	<b>Loto</b>	14h30
vendredi <b>2 février</b>	Ciel d'Aunis	Petite Salle polyvalente	<b>Conférence :</b> La lune de la mythologie aux réalités scientifiques	20h30
samedi <b>3 février</b>	Association Musicale Sainte-Cécile de Lagord	Chapelle de Lauzières	Concert des professeurs de l'école de musique de Lagord	20h30
samedi <b>10 février</b>	Commission culturelle	Salle Sainte-Blaise	<b>Concert "Duo BRIMBA et ses invités"</b>	20h30
samedi <b>3 mars</b>	Boxing Club Nieulais	Salle polyvalente	Gala de Full Contact	20h
samedi <b>17 mars</b>	Tambours d'Aurore	Brasserie du Moulin	Café poétique -l'Amour - Dans le cadre du printemps des poètes	de 17h à 19h
samedi <b>17 mars</b>	Comité des fêtes	Salle polyvalente	<b>Soirée cabaret</b>	20h30
samedi <b>17 mars</b>	Ciel d'Aunis	École de Lauzières	<b>Stage : Faites vos cadans solaires (prévoir pique-nique)</b>	de 10h à 18h
jeudi <b>22 mars</b>	Commission culturelle	Salle Sainte-Blaise	<b>Soirée contes</b>	20h30
samedi <b>24 mars</b>	Ciel d'Aunis	École de Lauzières	<b>Stage : Aide à l'utilisation de vos lunettes et télescopes (prévoir pique-nique)</b>	de 16h à 24h
dimanche <b>25 mars</b>	Association Sportive Maritime	Salle polyvalente	<b>Loto</b>	de 10h à 20h
mercredi <b>28 mars</b>	Commission culturelle	Bibliothèque	<b>Lecture autour de Seignolles</b>	18h30
vendredi <b>30 mars</b>	Ciel d'Aunis	Petite Salle polyvalente	<b>Conférence débat par Yves Rousseau "Lastronomie, pourquoi ?"</b>	20h30
samedi <b>31 mars</b>	Club des supporters de l'ASM	Salle polyvalente	<b>Soirée dansante</b>	20h

**À découper et conserver précieusement**

## CONCERT DU SAMEDI 10 FEVRIER 2007

### Duo Bérимба

Béatrice Reuther, guitariste, Stéphane Griezan, percussionniste tous deux brillants musiciens confirmés composent le DUO BERIMBA depuis 2003.

Créer, adapter, transcrire un répertoire original autour de la guitare et des percussions guident inlassablement nos deux artistes ...

De plus, deux invités, Julien Gomila au saxophone et Jean-Michel Oudin à la darbouka seront présents à l'occasion du concert du samedi 10 Février 2007 à 20h30 à la salle Sainte-Blaise pour une soirée inoubliable aux couleurs tango avec des rythmes endiablés.



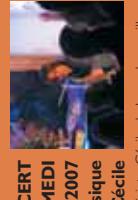
## CONCERT DU SAMEDI 20 JANVIER 2007

### The Buzz

Les chansons rock, soul, ou rhythm and blues des années 70 connaissent aujourd'hui une renaissance, et ont été adoptées par les jeunes générations.

Des Beatles à Otis Redding, en passant par les Blues Brothers, les Beach Boys, Aretha Franklin ou Queen, c'est ce répertoire harmonisé spécialement par Patrick Papineau, qui interprète The Buzz dans une énergie et une ferveur proches du gospel.

The Buzz (ex Rock & Soul Chorus) existe depuis septembre 2001, il comprend une cinquantaine de choristes.



## CONCERT DU SAMEDI 3 FEVRIER 2007

### Espace musique Sainte-Cécile

L'espace musique Sainte-Cécile de Lagord accueille une école associative de musique et un orchestre d'harmonie. Elle a été construit en 2003 et propose un auditorium, des salles de cours et de répétitions avec une acoustique exceptionnelle. Ce lieu est ouvert à tous et fonctionne avec 13 professeurs diplômés, 1 responsable pédagogique et une équipe bénévole administrative et technique autour d'une douzaine d'instruments différents. Le samedi 3 février 2007, venez découvrir ou redécouvrir l'ensemble des professeurs pour un concert qui se déroulera à 20h30 à la Chapelle de Lauzières.